



INFRASTRUCTURES EN ACTION

Rapport financier du premier trimestre (T1)
de l'exercice 2024-2025

Non audité

La Banque de l'infrastructure du Canada est une société
d'État en propriété exclusive du gouvernement du Canada.

Table des matières

Message aux lecteurs	3
Rapport de gestion.....	4
Responsabilité de la direction à l'égard des renseignements financiers.....	26
État intermédiaire résumé de la situation financière (non audité).....	27
État intermédiaire résumé du résultat d'exploitation et de l'excédent accumulé (non audité).....	28
État intermédiaire résumé des variations des actifs financiers nets (non audité).....	29
État intermédiaire résumé des flux de trésorerie (non audité).....	30
Notes aux états financiers.....	31

Accessibilité

La BIC s'engage à créer une expérience sans obstacle pour tous les membres de son personnel, les personnes en recherche d'un emploi, les clients, les fournisseurs et d'autres parties prenantes. Pour toute question sur l'accessibilité ou pour toute demande d'accommodement, veuillez contacter votre personne-ressource de la BIC ou envoyer un courriel à accessible@cib-bic.ca.

Message aux lecteurs

Les présents états financiers intermédiaires résumés trimestriels ont été préparés conformément aux Normes comptables pour le secteur public, telles qu'elles ont été publiées par le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public de Comptables professionnels agréés du Canada; ils doivent être lus conjointement avec les états financiers annuels audités au 31 mars 2024, ainsi qu'avec le rapport explicatif inclus dans ce rapport financier trimestriel.

Les présents états financiers intermédiaires résumés trimestriels s'appuient sur les mêmes méthodes comptables et de calcul que celles utilisées dans le cadre de la préparation des plus récents états financiers annuels audités.

Les présents états intermédiaires résumés trimestriels respectent la Norme sur les rapports financiers trimestriels des sociétés d'État du Conseil du Trésor du Canada. Comme il n'y a pas d'exigence voulant que les états financiers inclus dans le présent rapport financier trimestriel fassent l'objet d'un audit ou d'un examen, ces états financiers n'ont pas été audités ou examinés par un auditeur externe.

De temps à autre, la Banque de l'infrastructure du Canada fait des énoncés prospectifs écrits ou verbaux et peut le faire dans le présent rapport financier trimestriel. Ces énoncés prospectifs comprennent notamment des déclarations portant sur les objectifs et les stratégies mises en œuvre par la société, ainsi que des déclarations liées aux perspectives, plans, attentes, anticipations, estimations et intentions de cette dernière. Par leur nature même, ces énoncés reposent sur de multiples facteurs et hypothèses, et ils sont assujettis à des incertitudes et à des risques intrinsèques, d'ordre tant général que spécifique. Compte tenu de ces incertitudes, les prédictions, prévisions, projections, et autres aspects des énoncés prospectifs sont susceptibles de ne pas se concrétiser. Un nombre important de facteurs pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent considérablement des attentes exprimées.

Rapport de gestion

Le présent rapport de gestion a pour but de donner aux lecteurs l'opinion de la direction sur la stratégie et le rendement de la société, et devrait être lu conjointement avec les états financiers non audités pour le trimestre clos le 30 juin 2024. Sauf indication contraire, les chiffres sont exprimés en dollars canadiens.

Aperçu de la BIC

La Banque de l'infrastructure du Canada (la « BIC ») est un investisseur d'impact axé sur l'accélération des investissements dans les infrastructures au profit de la population canadienne.

Tel qu'il est énoncé dans la *Loi sur la Banque de l'infrastructure du Canada* (la « *Loi sur la BIC* »), « la BIC a pour mission de faire des investissements et de chercher à attirer des investissements d'investisseurs du secteur privé et d'investisseurs institutionnels dans des projets d'infrastructures situés au Canada ou en partie au Canada qui généreront des recettes et qui seront dans l'intérêt public, par exemple en soutenant des conditions favorables à la croissance économique ou en contribuant à la viabilité de l'infrastructure au Canada ».

Le Parlement a autorisé un financement total d'au plus 35 milliards de dollars (ou tout montant global plus élevé qui peut être autorisé de temps à autre aux termes de mesures liées aux crédits) à la BIC ainsi que l'autorisation d'investir dans des transactions d'infrastructures. De ces 35 milliards de dollars, le gouvernement du Canada s'attend à ce que la BIC gère son portefeuille prudemment, de sorte que la charge fiscale nette demeure inférieure à 15 milliards de dollars.

La BIC travaille en étroite collaboration avec le gouvernement du Canada à la réalisation d'investissements dans les infrastructures, tels qu'ils sont définis dans l'Énoncé des priorités et des responsabilités (« l'énoncé ») du/de la ministre.

La BIC réalise des investissements dans cinq secteurs prioritaires définis dans l'énoncé : énergie propre, infrastructures vertes, transport en commun, commerce et transport et Internet haut débit. Investisseur d'impact, la BIC vise à atteindre ses résultats au moyen d'investissements orientés

vers la lutte contre les changements climatiques, la connectivité de la population canadienne et leur collectivités, le renforcement de la croissance économique et l'établissement de partenariats avec les peuples autochtones.

En réunissant des partenaires de tout le paysage des infrastructures canadiennes, la BIC agit comme un catalyseur pour combler les écarts financiers, économiques ou structurels susceptibles d'empêcher la réalisation de nouveaux projets d'infrastructures. Ainsi, elle permet la construction de plus d'infrastructures. L'approche d'investissement direct et de partenariat de la BIC complète les programmes gouvernementaux, mais elle s'en distingue.

Le conseil d'administration professionnel et indépendant de la BIC supervise l'orientation de l'organisation. Sa responsabilité ultime est d'approuver les décisions d'investissement. L'équipe de direction de la BIC collabore avec des promoteurs publics et des partenaires privés et institutionnels pour catalyser des occasions d'investissement dans les secteurs prioritaires de la BIC.

Rendement opérationnel

Les tableaux et les commentaires suivants donnent un aperçu des progrès réalisés dans le portefeuille des investissements au cours du dernier trimestre et depuis la création de la BIC. Ils exposent en détail la composition et les progrès du portefeuille, y compris une ventilation par secteur, par région et conformément aux objectifs et résultats de la BIC.

Note au lecteur : À compter de 2024-2025, la présentation des résultats de la BIC dans le rapport de gestion est fondée uniquement sur les projets qui ont atteint la clôture financière. Avant 2024-2025, les résultats de la BIC présentés dans le rapport de gestion comprenaient également des projets pour lesquels la BIC et ses partenaires avaient fait un engagement d'investissement (c.-à-d. la BIC et ses partenaires s'étaient engagés à réaliser un projet conformément à un sommaire des modalités convenu).

Investissements

La BIC a atteint la clôture financière de deux nouveaux investissements au cours du trimestre. Ces investissements représentent 142 millions de dollars de financement de la BIC pour 297 millions de dollars de valeur en projets. Depuis sa création, la BIC a maintenant atteint la clôture financière sur des investissements d'une valeur totale de 12,9 milliards de dollars dans 73 projets, ce qui représente un coût en capital total de 35,5 milliards de dollars. Les rapports antérieurs comprenaient des projets comportant des engagements d'investissement de la BIC conformément aux sommaires des modalités convenus. À titre d'information, au 30 juin 2024, le total des projets ayant atteint la clôture financière et des engagements d'investissement de la BIC est de 13,2 milliards de dollars, comparativement à 13 milliards de dollars à la fin du trimestre précédent.

La BIC a atteint la clôture financière d'un investissement de 100 millions de dollars avec la société de services énergétiques GDI Services aux immeubles inc. (GDI). Ce projet dans le secteur prioritaire des infrastructures vertes de la BIC s'inscrit dans le cadre de son initiative de rénovations énergétiques de bâtiments. Cet investissement permettra d'améliorer considérablement l'efficacité

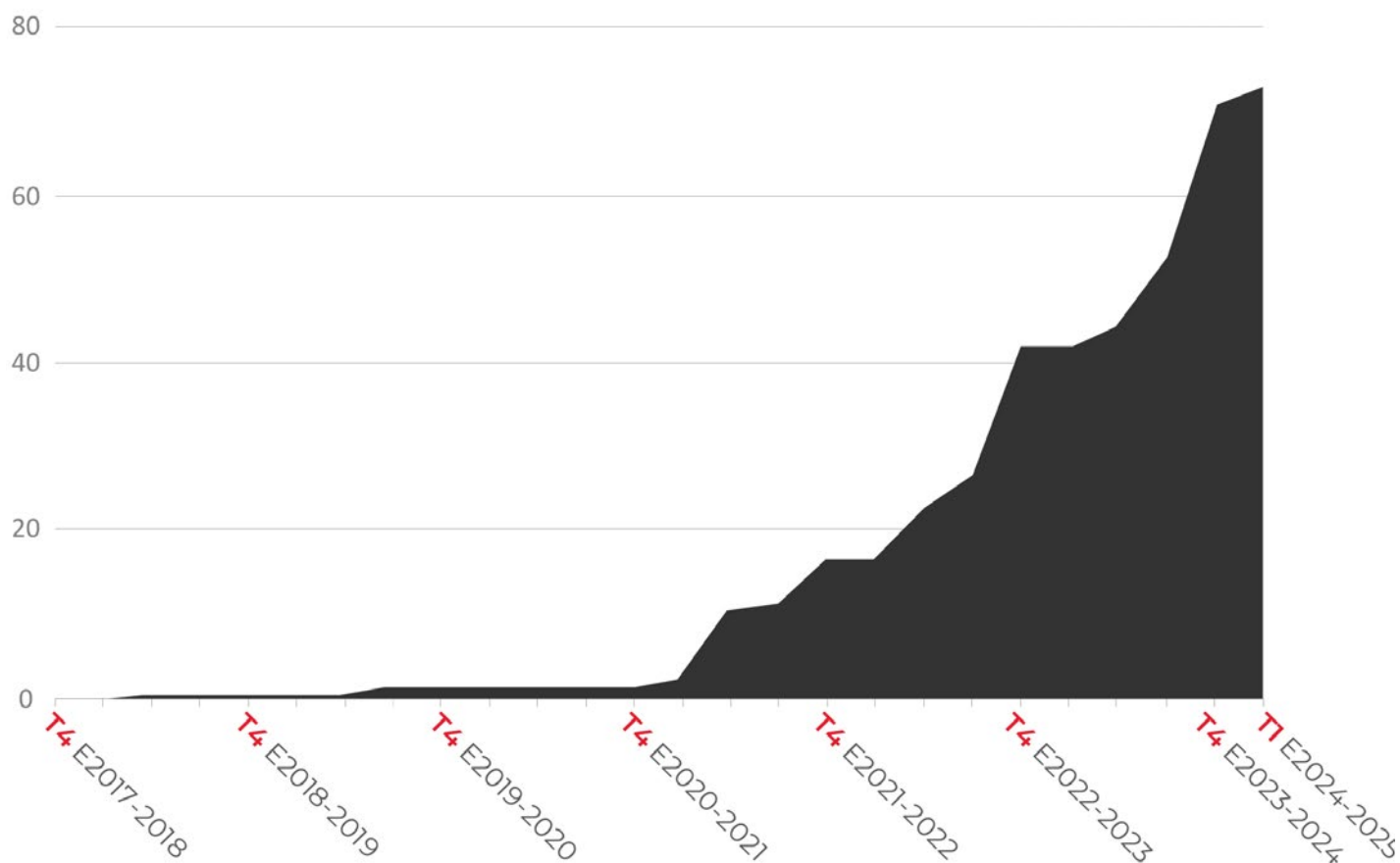
énergétique des bâtiments vieillissants partout au Canada. Les mesures de rénovations énergétiques comprennent les audits énergétiques initiaux, la modélisation énergétique, la conception du système, l'installation, la mise en service, la mesure et la gestion continue de l'énergie, l'analyse des données et l'optimisation énergétique. Une fois terminées, ces rénovations énergétiques devraient entraîner une réduction des émissions de gaz à effet de serre d'environ 44 000 tonnes par année, tout en soutenant environ 500 emplois dans le secteur des métiers.

La BIC a également atteint la clôture financière d'un investissement de 42 millions de dollars dans le secteur d'Internet haut débit dans l'Ouest du Canada en partenariat avec Telus qui fournira un nouvel accès à Internet à 10 000 foyers, dont 2 350 foyers autochtones.

➤ Croissance du portefeuille de la BIC

En réalisant deux clôtures financières au cours du premier trimestre, la BIC a contribué à la croissance de son portefeuille à un moment où l'activité liée aux clôtures est généralement modeste. À titre de comparaison, avant cette année, aucun projet n'avait atteint la clôture financière au premier trimestre depuis l'exercice 2021-2022.

Nombre cumulé d'investissements de la BIC ayant atteint la clôture financière



Résultats sectoriels et régionaux

En tant que société d'État ayant un mandat national, la BIC cherche à établir un équilibre entre les secteurs prioritaires et à refléter la portée géographique et la diversité du Canada. Les nouvelles clôtures financières s'ajoutent au portefeuille croissant d'investissements dans les infrastructures de la BIC à travers le pays.

Composition du portefeuille par secteur

Clôtures financières

Secteur	Depuis la création au T4 2023-2024	T1 2024-2025	Total
Transport en commun	14	0	14
Énergie propre	15	0	15
Infrastructures vertes	24	1	25
Internet haut débit	11	1	12
Commerce et transport	7	0	7
Total	71	2	73

Aux fins du suivi de la portée géographique du portefeuille, la BIC considère les projets comme faisant partie d'une région lorsqu'un élément construit d'un projet est ou sera situé dans cette région. Dans certains cas, les projets peuvent être pris en compte dans plusieurs régions. Lorsqu'elle travaille avec un partenaire comme un agrégateur de rénovations énergétiques de bâtiments ou un projet de recharge et de ravitaillement de véhicules zéro émission, la BIC élargit la portée géographique de l'investissement d'une manière compatible avec les activités du partenaire dans l'entité émettrice.

Composition du portefeuille par région

Clôtures financières

Région	Depuis la création au T4 2023-2024	T1 2024-2025	Total
Ouest	27	1	28
Ontario	29	0	29
Québec	10	0	10
Atlantique	11	0	11
Nord	3	1	4

Remarque : les projets peuvent être pris en compte dans plusieurs régions

➤ Progrès vers les objectifs de résultats

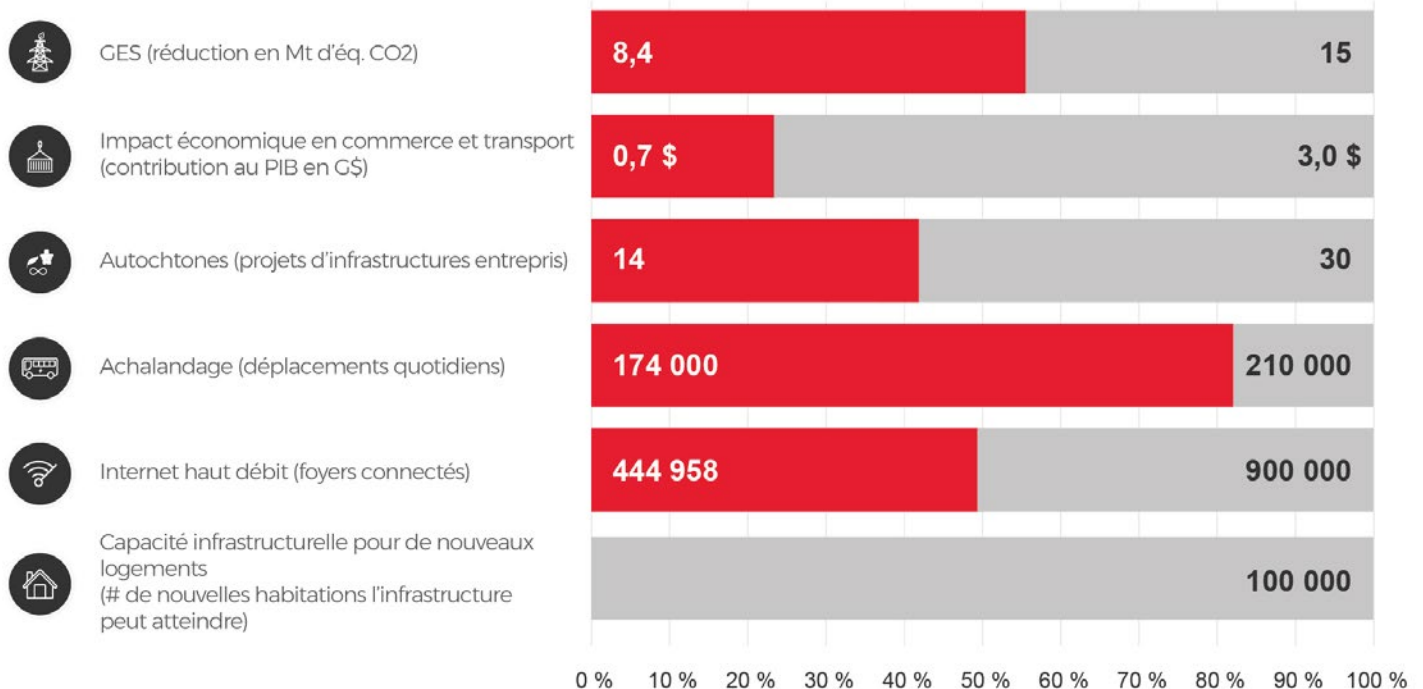
Objectifs de résultats

En tant qu'investisseur d'impact, la BIC se concentre sur l'obtention de résultats qui profitent à la population canadienne. Au cours du dernier exercice, la BIC a révisé deux mesures existantes des résultats et a ajouté une nouvelle mesure pour mieux saisir l'impact des projets.

La mesure des résultats servant à mesurer les investissements dans les infrastructures autochtones a été ajustée pour suivre le nombre de projets d'infrastructures autochtones entrepris. De plus, la mesure des résultats pour le commerce et le transport a été ajustée pour suivre l'impact économique continu en fonction de la contribution au PIB.

À compter de 2024-2025, la BIC a également ajouté un nouvel objectif d'impact – la capacité infrastructurelle nécessaire à la construction de nouveaux logements – pour suivre les progrès de l'initiative d'infrastructures pour le logement lancée récemment par la BIC et d'autres investissements dans les infrastructures soutenant le logement.

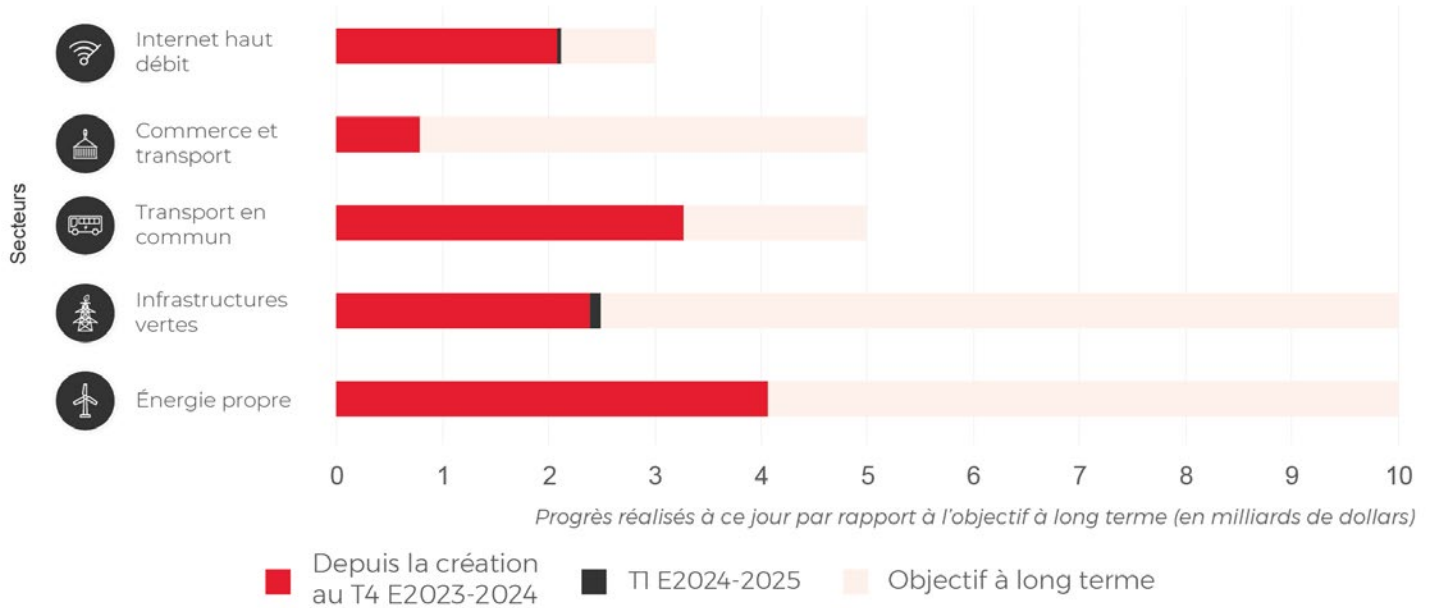
Compte tenu des progrès réalisés à ce jour, l'objectif à long terme de réduction annuelle des GES a été augmenté de 13 Mt à 15 Mt à compter de 2024-2025.



Basé sur les clôtures financières

Objectifs d'investissement à long terme en dollars

La BIC assure le suivi de son portefeuille par rapport aux objectifs sectoriels à long terme cités dans la lettre « Énoncé des priorités et des responsabilités » du ministre à la présidente du conseil d'administration, produite le 26 septembre 2023. Le graphique ci-dessous présente les progrès continus de la BIC à cet égard.



Basé sur les clôtures financières

Projets en cours de construction

À ce jour, 54 projets financés par la BIC sont en cours de construction par les promoteurs, tandis que 2 sont achevés. Voici des exemples de projets en cours de construction :

- » **Recyclage Carbone Varennes** : Les travaux vont bon train sur le site de Varennes, au Québec, avec l'achèvement des travaux de bétonnage et l'installation de l'équipement en cours, alors que le projet entre dans sa phase de construction intensive. Le projet créera plus de 500 emplois pendant la période de pointe de la construction, ainsi qu'environ 100 emplois permanents pendant l'exploitation. La bioraffinerie de 1,2 milliard de dollars convertira chaque année 200 000 tonnes de déchets en biocarburants et en produits chimiques circulaires, ce qui entraînera des réductions annuelles de plus de 170 000 tonnes de GES. L'usine sera également le plus grand électrolyseur d'hydrogène vert en Amérique du Nord.
- » **Markham District Energy** : La construction de l'extension du réseau d'énergie de quartier de Markham District Energy (MDE) progresse, l'installation de la tuyauterie de distribution de l'Est étant presque achevée, et le Warden Energy Centre étant désormais pleinement opérationnel et produisant de l'eau chaude pour plus de 200 foyers et bâtiments commerciaux. Une fois achevé, le système permettra une réduction annuelle estimative des GES de 33 700 tonnes et fournira une source d'énergie à faible teneur en carbone pour le chauffage et la climatisation des bâtiments connectés dans la ville de Markham.
- » **Progrès en matière de recharge des véhicules électriques (VE)** : Le déploiement des bornes de recharge publiques des VE s'est poursuivi, dans le cadre des investissements de la BIC dans le réseau de recharge des VE de FLO et de Parkland Corporation. Des chargeurs ont récemment été mis en service le long de l'autoroute 401 en Ontario, à Port Hope, à Belleville et à Colborne, ce qui a contribué à accroître l'accès pour les propriétaires de véhicules électriques et à réduire les émissions provenant du transport. FLO a également annoncé la création d'un partenariat avec le détaillant en alimentation Metro inc. pour installer au moins 500 bornes de recharge ultra-rapide à côté de magasins au Québec et en Ontario. Au total, les investissements de la BIC à ce jour devraient entraîner le déploiement de 4 000 bornes de recharge publiques à travers le Canada.

- » **Aérogare de l'Aéroport métropolitain de Montréal :** Les travaux de construction se sont poursuivis à la nouvelle aérogare pour passagers de vols intérieurs à l'Aéroport métropolitain de Montréal, avec environ 400 personnes travaillant sur le site chaque jour et devraient être achevés en 2025. Située à 15 kilomètres de Montréal, la nouvelle aérogare offrira aux personnes voyageant en provenance et à destination des villes du Canada un moyen pratique de visiter Montréal, ce qui favorisera l'expansion économique continue de la région. L'aérogare accueillera jusqu'à environ quatre millions de passagers par année.

Capital privé et institutionnel

Compte tenu de l'ampleur des besoins en infrastructures du Canada, les investissements des secteurs public et privé ainsi qu'institutionnel doivent être mobilisés et mis en commun pour combler cette lacune.

Pour s'acquitter de ce mandat, la BIC recherche activement des investissements dans les secteurs privé et institutionnel, ce qui lui permet d'obtenir des capitaux essentiels pour réaliser plus de projets d'infrastructures et obtenir des résultats pour la population canadienne. Les capitaux privés et institutionnels peuvent être investis au début d'un projet sous forme de quote-part de la dette ou de participations et ils peuvent également être investis à des moments ultérieurs du cycle de vie d'un projet, par exemple en fonction des économies de coûts ou des flux de revenus réalisés.

L'un des principaux objectifs de la BIC consiste à tirer parti des capitaux privés et institutionnels découlant de ses investissements.

De nombreux projets dans lesquels la BIC investit tirent indirectement parti de capitaux privés, par suite d'investissements effectués grâce aux infrastructures en place financées par la BIC. Par exemple, McCain Foods a agrandi son usine du sud de l'Alberta au coût de 600 millions de dollars, à la suite de l'investissement de la BIC dans les infrastructures d'irrigation de l'Alberta, qui continuera d'accroître le rendement des pommes de terre dans la région grâce à la conservation et à l'efficacité de l'eau, ce qui entraînera une demande accrue pour la transformation. Un deuxième exemple, également en Alberta, est celui des nouveaux investissements dans l'énergie renouvelable effectués par suite de la construction de nouvelles infrastructures de lignes de transport grâce à l'investissement de la BIC dans le projet de Transfert du Centre-Est. La capacité d'interconnexion est un goulet d'étranglement important pour les nouveaux projets d'énergie renouvelable et l'augmentation de la capacité de transport permet de libérer le potentiel de ces projets.

La mise en œuvre de projets d'infrastructures dans le cadre des initiatives d'infrastructures pour le logement et pour les minéraux critiques de la BIC est un autre exemple de la façon dont la BIC catalyse l'investissement privé, ainsi que les avantages économiques et sociaux pour la population canadienne. Des efforts sont en cours pour quantifier avec précision les investissements effectués par la suite et en relation avec les projets dans lesquels la BIC a investi, mais non directement dans ceux-ci.

La BIC tire également parti de capitaux privés et institutionnels directement dans des projets en s'associant avec ces partenaires. Au 30 juin 2024, la BIC avait investi dans des projets qui ont attiré 12,8 milliards de dollars en financement privé et institutionnel direct.

Le financement privé et institutionnel direct comprend :

- » **1,1 G\$** pour l'Internet haut débit
- » **3,0 G\$** pour l'énergie propre
- » **2,8 G\$** pour les infrastructures vertes
- » **5,4 G\$** pour le transport en commun
- » **0,5 G\$** pour le commerce et le transport

Environnement opérationnel

La BIC soutient l'avancement des infrastructures en déployant des capitaux pour combler les lacunes dans le financement des projets, notamment en acceptant des rendements concessionnels et en proposant des conditions de financement flexibles.

L'inflation a diminué de façon constante depuis novembre 2022, et le taux du financement à un jour de la Banque du Canada a été baissé de 25 points de base en juin, après presque un an de taux fixe de 5,0 %.¹ Malgré cela, les défis liés au resserrement des chaînes d'approvisionnement et à l'augmentation des coûts de construction sont toujours présents, ce qui a ralenti le rythme général des investissements. La BIC continue de suivre l'évolution du contexte macroéconomique et de surveiller l'impact de cet assouplissement sur le flux des transactions et les coûts de construction futurs, tout en maintenant un portefeuille robuste et dynamique.

Parmi les projets existants de la BIC, bon nombre sont encore au stade de la construction préliminaire, et les augmentations de coûts n'ont pas encore eu d'impact important sur le rendement du portefeuille. Les augmentations de coûts devraient être en grande partie absorbées par les éventualités intégrées aux budgets des projets et par les engagements des contreparties à financer les dépassements de coûts ou atténuées au moyen d'ententes à prix fixe. La BIC n'a augmenté aucun de ses engagements pour aider à financer les dépassements.

¹ Banque du Canada – [Taux directeur – juin 2024](#)

Nominations au conseil d'administration

Le gouvernement du Canada a annoncé quatre nominations au conseil d'administration de la BIC : Janis Byrne, Elisabeth Hivon, Vince Gasparro et Hari Subramaniam. La BIC souhaite la bienvenue aux nouveaux membres du conseil et se réjouit de l'expertise collective qui est la leur dans des domaines tels que l'élaboration de projets, la gestion des risques, le droit, l'investissement durable, l'administration des affaires, le financement de projets et les partenariats public-privé.

Engagement

La BIC s'engage à faire preuve de transparence et à dialoguer avec ses partenaires, le secteur des infrastructures et le grand public. À l'appui de cet objectif, la BIC a tenu sa première « Journée BIC » le 26 juin 2024. La Journée BIC a donné lieu à un symposium en ligne présentant le point sur le marché du printemps, l'assemblée publique annuelle de la BIC et une série de séances d'information avec des responsables des investissements de la BIC. À l'occasion du point sur le marché du printemps, PDG Ehren Cory a été rejoint par Lisa Mitchell, PDG du Conseil canadien pour les partenariats public-privé, pour discuter de la manière dont la BIC répond aux besoins du Canada en matière d'infrastructures. Lors de l'assemblée publique annuelle, la présidente par intérim du conseil, Jane Bird, et Ehren Cory, ont fait part des résultats de la BIC et ont tenu une séance de questions-réponses avec les personnes participantes.

La BIC a continué de collaborer activement avec les gouvernements, les communautés autochtones et les parties prenantes du marché au cours du dernier trimestre. Des responsables supérieures ont assisté à diverses conférences et activités pour discuter des priorités et faire part des points de vue de la BIC sur la façon dont elle peut jouer un rôle pour relever les défis en matière d'infrastructures. En voici des exemples :

- » Table ronde sur la réconciliation économique organisée par la ministre des Services aux Autochtones
- » Table ronde de l'Institut C.D. Howe avec le Fonds ontarien pour la construction sur l'accélération de la croissance à l'aide des banques d'infrastructure
- » Conseil pour le logement de la Chambre de commerce du Canada
- » Forum annuel sur l'énergie propre autochtone de la First Nation Power Authority

Budget de 2024

Le budget de 2024 a été publié le 16 avril 2024 et a annoncé que la BIC investirait au moins 500 millions de dollars dans la production de biocarburants dans le secteur prioritaire des infrastructures vertes. Dans le budget de 2024, il est également fait mention du lancement de l'initiative d'infrastructures pour le logement de la BIC en mars 2024, suivant l'évolution du rôle de la BIC dans l'accélération des investissements dans les infrastructures nécessaires à la construction d'un plus grand nombre de logements, comme il est indiqué dans l'Énoncé économique de l'automne de 2023, et dans l'Énoncé des priorités et des responsabilités de septembre 2023 du ministre du Logement, de l'Infrastructure et des Collectivités.

Connaissances et recherche

Afin d'aider à éclairer et à appuyer les efforts visant à faire progresser les infrastructures soutenant le logement, la BIC a chargé Michael Fenn, un expert de premier plan en politique municipale et du logement, d'entreprendre une recherche indépendante sur les infrastructures habilitantes et les méthodes de financement adoptées dans divers territoires. Cette recherche a été publiée par l'Institut urbain du Canada en juin 2024 dans un document intitulé « Un coup de boost : Comment construire les infrastructures nécessaires au développement du logement ».

De plus, la recherche soutenue par la BIC et publiée par le Consortium de recherche et d'innovation en transport urbain au Canada (CRITUC) au trimestre précédent sur les modes de transport non traditionnels a été un sujet de discussion lors de la série de webinaires de la semaine de la Terre de l'Urban Land Institute (ULI) en avril.

Rapports

Le plan d'entreprise 2024-2025 de la BIC a été approuvé par la gouverneure en conseil en juin 2024 conformément aux dispositions de la *Loi sur la Banque de l'infrastructure du Canada* et de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. La BIC a également soumis son rapport annuel 2023-2024 au ministre. Les deux documents seront déposés au Parlement par le ministre plus tard cette année, conformément aux dispositions de la *Loi sur la gestion des finances publiques*.

En 2023-2024, la BIC a commencé à assurer le suivi de ses émissions financées. Afin de soutenir ses efforts dans ce domaine, la BIC s'est également jointe au Partnership for Carbon Accounting Financials (PCAF) en avril 2024. Le PCAF est un partenariat regroupant des institutions financières du monde entier qui travaillent ensemble à élaborer et à mettre en œuvre une approche harmonisée d'évaluation et de divulgation des émissions de gaz à effet de serre associées à leurs prêts et à leurs investissements.

Principaux renseignements financiers

En tant que société d'État chargée d'investir des fonds publics, la BIC adopte des pratiques exemplaires de gestion financière et gère efficacement ses ressources financières.

Les états financiers sont préparés conformément aux Normes comptables pour le secteur public (NCSP) publiées par le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public (CCSP), qui harmonisent le cadre d'établissement de rapports financiers de la BIC avec ses objectifs commerciaux, afin de prendre des risques et/ou d'offrir des prix concessionnels dans le cadre des investissements, comme il est décrit dans son approche en matière d'investissement.

Faits saillants du T1 2024-2025

- » **2** investissements ont atteint la clôture financière (**73** investissements depuis la création)
- » Clôtures financières totalisant **0,1 milliard de dollars** (**12,9 milliards de dollars**, déduction faite d'une réduction de **0,4 milliard de dollars** après la clôture depuis la création).
- » **0,7 milliard de dollars** de capital financé (**3,6 milliards de dollars** depuis la création)
- » **25,5 millions de dollars** de revenus d'intérêts ont été réalisés, une augmentation de **152 %** par rapport au T1 2023-2024
- » Charges d'exploitation totalisant **13,9 millions de dollars**, soit **54 %** des intérêts gagnés et une augmentation de **6,1 %** par rapport au T1 2023-2024

Pour la période de trois mois close le 30 juin	2024	2023
(en millions de dollars canadiens)		
Revenus d'intérêts	25,5 \$	10,1 \$
Charges d'exploitation		
Rémunération	10,1	9,0
Générales et administratives		
Honoraires professionnels	2,1	2,8
Administration	1,5	1,3
Amortissement des immobilisations	0,2	0,1
	13,9	13,2
Excédent/(déficit) avant charges hors exploitation et crédits publics	11,6	(3,1)
Charges hors exploitation		
Élaboration de projets	0,6	0,4
Provision pour prêts concessionnels	9,5	–
Provision pour dépréciation de prêts	19,1	0,7
	29,2	1,1
Déficit avant crédits publics	(17,6)	(4,2)
Crédits publics	155,5	25,0
Excédent	137,9 \$	20,8 \$

Revenus d'intérêts

Les revenus d'intérêts s'élevaient à 25,5 millions de dollars, une augmentation de 15,4 millions de dollars par rapport au T1 2023-2024. Un montant de 14,1 millions de dollars (7,1 millions de dollars au T1 2023-2024) des revenus provenait des activités de financement, un montant de 11,0 millions de dollars (3,0 millions de dollars au T1 2023-2024) a été tiré de la trésorerie et des investissements à court terme provenant des crédits et un montant de 0,4 million de dollars (néant au T1 2023-2024) représentait d'autres revenus provenant des frais facturés par la BIC relativement à l'administration de ses prêts à recevoir. Cette augmentation est principalement attribuable à un capital additionnel de 1,7 milliard de dollars financé entre le 30 juin 2023 et le 30 juin 2024, soit une augmentation de 88 % du capital total financé.

Charges

Les charges du T1 2024-2025 s'élevaient à 43,1 millions de dollars (14,3 millions de dollars au T1 2023-2024) et se composaient de charges d'exploitation de 13,9 millions de dollars (13,2 millions de dollars au T1 2023-2024) et de charges hors exploitation de 29,2 millions de dollars (1,1 million de dollars au T1 2023-2024).

Charges d'exploitation

Au T1 2024-2025, les charges d'exploitation de 13,9 millions de dollars étaient supérieures de 0,7 million de dollars à celles du T1 2023-2024, principalement attribuable aux facteurs suivants :

- » Charges supplémentaires liées à la rémunération de 1,1 million de dollars en raison de l'accroissement continu de l'effectif à l'échelle de l'organisation nécessaire pour répondre aux exigences de l'activité accrue en matière de transactions et de la croissance du portefeuille, partiellement compensé par des
- » Frais généraux et administratifs inférieurs de 0,4 million de dollars par rapport au T1 2023-2024, principalement attribuables à des honoraires professionnels uniques et non récurrents encourus au cours du trimestre de l'exercice précédent

Charges hors exploitation

Au T1 2024-2025, les charges hors exploitation de 29,2 millions de dollars étaient supérieures de 28,1 millions de dollars à celles du T1 2023-2024. Les augmentations sont principalement attribuables aux facteurs suivants :

- » Provisions supplémentaires pour prêts concessionnels de 9,5 millions de dollars comptabilisées : Une provision pour prêts concessionnels est comptabilisée lorsqu'un prêt est considéré comme considérablement concessionnel (excédant 25 %) par rapport à sa valeur nominale, escomptée selon le coût moyen d'emprunt du gouvernement du Canada. La provision pour prêts conditionnels est comptabilisée à un coût équivalant à la valeur nominale moins l'escompte, calculé au prorata, à mesure que les fonds sont avancés, puis contrepassés sur la durée du prêt.
- » Provisions additionnelles pour dépréciation de prêts de 18,4 millions de dollars : Il s'agit d'une provision générale pour dépréciation de prêts qui constitue une estimation du risque de crédit à court terme pour le portefeuille d'actifs. La provision pour dépréciation devrait augmenter au fur et à mesure que le capital est déployé, proportionnellement au risque sous-jacent associé à ce capital. Par exemple, les investissements dans le cadre de l'initiative de recharge et de ravitaillement en hydrogène, où la BIC partage le risque lié à la demande du taux d'adoption des véhicules électriques, entraînent une perte de crédit attendue beaucoup plus élevée que la moyenne du portefeuille et donnent lieu à un ratio plus élevé de la provision pour dépréciation de prêts, comparativement au portefeuille.

Crédits publics

Le gouvernement du Canada accorde des fonds à la BIC pour qu'elle puisse réaliser ses priorités et remplir son mandat. Conformément au cadre d'information financière de la BIC, un poste de financement public à recevoir est créé lorsqu'un investissement atteint la clôture financière et qu'un crédit public est inscrit à titre de revenu. Le financement public est ensuite réduit lorsque les crédits sont reçus pour répondre aux besoins de financement du projet ou lorsque l'engagement de la BIC est réduit, sous réserve des modalités de chaque convention de crédit respective. Les crédits aux fins d'exploitation sont comptabilisés à mesure qu'ils sont reçus chaque année.

La BIC a comptabilisé des crédits publics de 155,5 millions de dollars au cours du T1 2024-2025 (25,0 millions de dollars au T1 2023-2024). L'écart par rapport à la période antérieure est principalement attribuable au fait qu'aucun projet n'a atteint la clôture financière au T1 2023-2024, tandis que deux projets ont atteint la clôture financière au T1 2024-2025.

La BIC prévoit réaliser des clôtures financières d'environ 3,0 à 5,0 milliards de dollars chaque année, tout en reconnaissant la possibilité que le calendrier des grands projets complexes varie. Il est important que la BIC s'assure qu'elle peut équilibrer la nécessité de maintenir un rythme constant d'investissement dans tous les secteurs et dans toutes les régions du pays, tout en accordant l'attention voulue aux efforts visant à faire progresser les grands investissements transformateurs, ce qui crée des variations d'un trimestre à l'autre et d'un exercice à l'autre en ce qui concerne les clôtures financières.

Gestion du capital

Le Parlement a autorisé un financement total d'au plus 35 milliards de dollars (ou tout montant global plus élevé qui peut être autorisé de temps à autre aux termes de mesures liées aux crédits) à la BIC ainsi que l'autorisation d'investir dans des transactions d'infrastructure. Sur ces 35 milliards de dollars, le gouvernement du Canada permettra jusqu'à 15 milliards de dollars au titre de son cadre financier qui vise à catalyser les projets qui profitent à la population canadienne, et il donnera à la BIC la souplesse et la latitude nécessaires pour utiliser son capital pour innover et prendre plus de risques que le marché ne le fera.

Au cours du trimestre clos le 30 juin 2024, la BIC a reçu des crédits publics de 738,6 millions de dollars et a passé en charges 17,6 millions de dollars en vertu du cadre financier. Depuis sa création, la BIC a reçu 4 188,1 millions de dollars de crédits publics et a passé en charges 127,8 millions de dollars au titre du cadre financier. Le montant total passé en charges ne tient pas compte de la perte de crédit attendue estimative pour la durée de vie du portefeuille. Le moment et la

réalisation de la perte prévue pour la durée de vie et de la perte imprévue sont inconnus et difficiles à prévoir. Ce n'est que lorsque les pertes sont réalisées qu'elles sont entièrement constatées à titre de provision spécifique pour dépréciation de prêts dans les états financiers de la BIC. À ce jour, la BIC n'a subi aucune perte réalisée. Les engagements de la BIC sont décrits à la note 11(b) des états financiers du trimestre clos le 30 juin 2024.

Sous réserve du calendrier des décaissements, les crédits publics pour les investissements contribuent à l'augmentation du solde des prêts à recevoir. Bien que le solde des prêts à recevoir génère des revenus d'intérêts, la BIC continue d'appliquer une approche rigoureuse à l'égard du capital déployé. Les projets sont financés à mesure que les étapes sont franchies, et la BIC les surveille activement pour s'assurer que les risques liés à la construction, à l'exploitation, à l'entretien, au cycle de vie et au rendement financier sont atténués avant l'avance de capital. Au 30 juin 2024, 54 projets étaient en cours de construction et 2 projets ont été achevés. Les promoteurs de projet gèrent adéquatement les risques liés au développement qui ont été identifiés, comme les retards au calendrier, les perturbations de la chaîne d'approvisionnement et l'inflation des coûts en raison de pénuries de main-d'œuvre ou de matériaux. Dans ces circonstances limitées, les promoteurs de projet s'efforcent de rattraper le temps perdu et de prévenir les retards futurs et ont soit augmenté le montant de leur engagement en faveur d'un projet, soit utilisé la réserve pour éventualités disponible. La BIC n'a pas augmenté son engagement à l'égard d'un projet en raison de dépassements de coûts, et elle n'a pas prolongé de plus de cinq mois la période de disponibilité de son prêt pour tenir compte des retards. Globalement, la construction progresse bien dans l'ensemble du portefeuille.

Effacité opérationnelle

Au et pour la période de trois mois close le 30 juin	2024	2023	Variation
(en millions de dollars canadiens)			
Total des clôtures financières ¹	13 386 \$	9 530 \$	3 856 \$
Prêts à recevoir	3 694	2 005	1 689
Charges d'exploitation en % du total des clôtures financières	0,1 %	0,1 %	–
Charges d'exploitation en % des prêts à recevoir	0,4 %	0,7 %	(0,3 %)

¹ Ne tient pas compte des réductions nettes de 438,3 millions de dollars, après la clôture financière.

Au cours de la période de trois mois close le 30 juin 2024, les charges d'exploitation de la BIC se sont établies à 0,1 % (0,1 % pour la période de trois mois close le 30 juin 2023) du total des clôtures financières et à 0,4 % (0,7 % pour la période de trois mois close le 30 juin 2023) des prêts à recevoir, une amélioration d'un exercice à l'autre, démontrant que la BIC est devenue plus efficace dans la gestion de ses charges d'exploitation.

Perspectives

La BIC continue de rechercher des occasions d'investissement et d'établir des partenariats qui attirent des investisseurs privés et institutionnels pour des investissements à long terme dans les infrastructures pour la population canadienne. À la fin du T1 2024-2025, la BIC explore 49 occasions dans tous les secteurs prioritaires qui sont à un stade de structuration d'investissement ou de revue diligente finale.



États financiers

Responsabilité de la direction à l'égard des renseignements financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers intermédiaires résumés trimestriels, conformément à la Norme sur les rapports financiers trimestriels des sociétés d'État du Conseil du Trésor du Canada, ainsi que du contrôle interne qu'elle juge nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers trimestriels exempts d'anomalies significatives. Il incombe également à la direction de veiller à ce que tous les autres renseignements présentés dans le rapport financier trimestriel correspondent, le cas échéant, à ceux présentés dans les états financiers intermédiaires résumés trimestriels.

Ces états financiers ont été préparés conformément aux Normes comptables pour le secteur public. Ils n'ont pas été audités ou examinés par un auditeur externe. À la connaissance de la BIC, les présents états financiers intermédiaires résumés trimestriels rendent fidèlement compte, dans tous leurs aspects significatifs, de la situation financière, des résultats d'exploitation et des flux de trésorerie de la société, à la date et pour les périodes visées dans les états financiers trimestriels.



A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Ehren Cory'.

Ehren Cory

Président-directeur général



A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Evelyn Joerg'.

Evelyn Joerg

Cheffe de la direction financière

13 août 2024

État intermédiaire résumé de la situation financière (non audité)

Au	Note	30 juin 2024	31 mars 2024
(en milliers de dollars canadiens)			
Actifs financiers			
Trésorerie et trésorerie affectée	4	366 102 \$	310 160 \$
Financement public à recevoir	6	8 996 025	9 579 180
Prêts à recevoir	5	3 693 686	3 042 649
Intérêts et autres créances		10 371	5 079
		13 066 184	12 937 068
Passifs			
Comptes créditeurs et charges à payer		5 973	15 389
Passifs différés		6 702	6 250
		12 675	21 639
Actifs financiers nets			
		13 053 509	12 915 429
Actifs non financiers			
Immobilisations corporelles		2 345	2 508
Charges payées d'avance		542	534
		2 887	3 042
Excédent accumulé			
		13 056 396 \$	12 918 471 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

État intermédiaire résumé du résultat d'exploitation et de l'excédent accumulé (non audité)

		Année 1 2024-2025	Pour la période de trois mois close le 30 juin	
	Note	Budget	2024	2023
(en milliers de dollars canadiens)				
Revenus				
Revenus d'intérêts		61 067 \$	25 476 \$	10 147 \$
		61 067	25 476	10 147
Charges				
Rémunération		45 258	10 089	8 962
Générales et administratives	7	28 109	3 749	4 187
Élaboration de projets		4 000	612	415
Provision pour prêts concessionnels		69 745	9 465	–
Provision pour dépréciation de prêts	5	95 725	19 115	738
		242 837	43 030	14 302
Déficit avant crédits publics		(181 770)	(17 554)	(4 155)
Crédits publics	8	3 559 221	155 479	25 000
Excédent		3 377 451	137 925	20 845
Excédent accumulé, début de la période		12 918 471	12 918 471	9 411 588
Excédent accumulé, fin de la période		16 295 922 \$	13 056 396 \$	9 432 433 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

État intermédiaire résumé des variations des actifs financiers nets (non audité)

	Année 1 2024-2025	Pour la période de trois mois close le 30 juin	
	Budget	2024	2023
(en milliers de dollars canadiens)			
Excédent	3 377 451 \$	137 925 \$	20 845 \$
Variation des immobilisations corporelles – acquisitions	(468)	–	(796)
Variation des immobilisations corporelles – amortissements	616	163	125
Variation des charges payées d'avance	(25)	(8)	(216)
Actifs financiers nets, début de la période	12 915 429	12 915 429	9 409 293
Actifs financiers nets, fin de la période	16 293 003 \$	13 053 509 \$	9 429 251 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

État intermédiaire résumé des flux de trésorerie (non audité)

Pour la période de trois mois close le 30 juin	Note	2024	2023
(en milliers de dollars canadiens)			
Entrées (sorties) de trésorerie et de trésorerie affectée liées à ce qui suit :			
Activités d'exploitation :			
Excédent		137 925 \$	20 845 \$
Éléments sans effet sur la trésorerie :			
Intérêt capitalisé payé en nature	5	(8 717)	(5 708)
Amortissement des immobilisations corporelles		163	125
Provision pour dépréciation de prêts	5	19 115	738
Provision pour prêts concessionnels	5	9 465	–
Augmentation de la provision pour prêts concessionnels	5	(67)	(3)
Variation du fonds de roulement hors trésorerie			
Financement public à recevoir	6	583 155	268 951
Intérêts et autres créances		(5 292)	(11 396)
Charges payées d'avance		(8)	(216)
Comptes créditeurs et charges à payer		(9 416)	(6 609)
Passifs différés		452	(174)
Sorties nettes de trésorerie liées aux prêts à recevoir	5	(670 833)	(244 710)
Total des entrées de trésorerie liées aux activités d'exploitation		55 942	21 843
Activités d'immobilisations :			
Acquisitions des immobilisations corporelles		–	(796)
Total des sorties de trésorerie liées aux activités d'immobilisations		–	(796)
Augmentation nette de la trésorerie et de la trésorerie affectée au cours de l'exercice		55 942	21 047
Trésorerie et trésorerie affectée, début de l'exercice	4	310 160	121 353
Trésorerie et trésorerie affectée, fin de la période	4	366 102 \$	142 400 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Notes aux états financiers

1. Loi constitutive, mission et activités de la Société

La Banque de l'infrastructure du Canada (la « BIC » ou la « société ») est une société d'État créée par une loi du Parlement (la *Loi sur la Banque de l'infrastructure du Canada* [la « *Loi sur la BIC* »]) le 22 juin 2017. Elle a été constituée en personne morale au Canada; elle est détenue en propriété exclusive par le gouvernement du Canada. Le capital social de la BIC est réparti en 10 actions d'une valeur nominale de 10 dollars chacune (en dollars courants), soit un capital-actions total de 100 \$ (en dollars courants).

La BIC a pour mission de faire des investissements et de chercher à attirer des investissements d'investisseurs du secteur privé et d'investisseurs institutionnels dans des projets d'infrastructures situés au Canada ou en partie au Canada générateurs de revenus qui seront dans l'intérêt public, par exemple en soutenant des conditions favorables à la croissance économique ou en contribuant à la durabilité des infrastructures au Canada.

La BIC réalise des projets en collaboration avec des promoteurs des administrations fédérale, provinciales, territoriales, municipales et autochtones, ainsi qu'avec le secteur privé. Dans ce cadre, la BIC s'engage également dans l'élaboration de projets en ayant pour objectif de faciliter l'exécution des études, la production des rapports techniques et la réalisation des analyses nécessaires pour raccourcir les délais précédant l'investissement. L'élaboration de projets englobe par ailleurs l'accélération de projets qui comprend les charges liées aux travaux de construction préliminaires afin d'accélérer des projets d'infrastructures à impact élevé dans lesquels la BIC prévoit d'effectuer un investissement à long terme.

Conformément à la *Loi sur la BIC*, la BIC a également le mandat de fournir des services-conseils de façon à « fournir des avis à tous les ordres de gouvernement à l'égard de projets d'infrastructures » et « d'agir à titre de centre d'expertise en projets d'infrastructures impliquant des investissements significatifs d'investisseurs du secteur privé ou d'investisseurs institutionnels ». Ainsi, la BIC fournit des conseils sur la façon de structurer les projets afin d'optimiser les résultats obtenus dans l'intérêt public tout en attirant des investissements privés et institutionnels et en générant des revenus.

La BIC reçoit des crédits du gouvernement du Canada. Le Parlement a autorisé un financement total d'au plus 35 milliards de dollars (ou tout montant global plus élevé qui peut être autorisé de temps à autre aux termes de mesures liées aux crédits) à la BIC ainsi que l'autorisation d'investir dans des transactions d'infrastructures.

Sur ces 35 milliards de dollars, le gouvernement du Canada permettra jusqu'à 15 milliards de dollars au titre de son cadre financier qui vise à catalyser les projets qui profitent à la population canadienne, et il donnera à la BIC la souplesse et la latitude nécessaires pour utiliser son capital pour innover et prendre plus de risques que le marché ne le fera.

La BIC utilisera de nombreux instruments financiers, soit des prêts, des investissements en capitaux propres et, le cas échéant, des garanties de prêt afin de mobiliser des investissements privés là où aucun investissement n'aurait lieu autrement. La société d'État décidera de l'utilisation des différents types d'instruments financiers en fonction des caractéristiques uniques de chaque transaction. Le modèle de la BIC vise à mobiliser des investissements privés et institutionnels et à en tirer profit de même qu'à associer les rendements financiers à l'achalandage et au risque lié aux revenus des projets d'infrastructures. Pour attirer des investissements privés et institutionnels vers des projets, un soutien pourrait être fourni à des taux inférieurs à ceux du marché, à des conditions plus flexibles ou sur une base subordonnée. Outre ce financement, la BIC devrait réaliser des investissements dans des projets qui servent l'intérêt public dans ses secteurs prioritaires : transport en commun, énergie propre, infrastructures vertes, Internet haut débit et commerce et transport.

La BIC n'est pas mandataire de Sa Majesté le Roi du chef du Canada, sauf lorsqu'elle i) conseille les ministres, ministères, commissions et organismes fédéraux, ainsi que les sociétés d'État, au sens du paragraphe 83(1) de la *Loi sur la gestion des finances publiques* (Canada) (la « LGFP »), sur les investissements dans des projets d'infrastructures; ii) recueille et diffuse des données au titre de la *Loi sur la BIC*; iii) agit pour le compte du gouvernement fédéral pour la prestation de services ou de programmes et la fourniture d'une aide financière, aux termes de la *Loi sur la BIC*; et iv) mène toute activité d'infrastructure canadienne utile à la réalisation de sa mission que le gouverneur en conseil peut préciser par décret. La BIC est également nommée dans la Partie I de l'Annexe III de la LGFP.

Conformément à l'alinéa 149(1)d) de la *Loi de l'impôt sur le revenu*, la BIC est exemptée de l'impôt fédéral sur le revenu.

La BIC rend compte de ses activités au Parlement par l'intermédiaire du ministre du Logement, de l'Infrastructure et des Collectivités.

2. Base d'établissement

a) Principe comptable :

Les présents états financiers intermédiaires résumés trimestriels non audités ont été préparés conformément aux Normes comptables pour le secteur public, telles qu'elles ont été publiées par le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public de Comptables professionnels agréés du Canada. Les méthodes comptables utilisées dans les présents états sont les mêmes que celles définies dans les plus récents états financiers annuels audités datés du 31 mars 2024. Les présents états financiers intermédiaires résumés ne comprennent pas la totalité des informations dont la production est obligatoire dans les états financiers annuels, et ils devraient être lus conjointement avec les états financiers audités de la société pour l'exercice clos le 31 mars 2024.

Tous les montants présentés dans ces états financiers et les notes sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire.

b) Reclassement des chiffres de la période antérieure :

Au cours du trimestre clos le 30 juin 2024, la BIC a révisé la présentation de certains éléments des états financiers afin d'améliorer la clarté et l'utilité de l'information financière. Par conséquent, la BIC a modifié la présentation des postes présentés dans l'état intermédiaire résumé des résultats et de l'excédent accumulé (non audité). Par conséquent, les chiffres correspondants de la période antérieure ont été reclassés afin que leur présentation soit conforme à celle de l'exercice en cours. Ces changements n'ont pas eu d'incidence sur l'excédent accumulé, l'excédent annuel ou les actifs financiers nets de la BIC pour la période comparative.

c) Chiffres du budget :

Les données budgétaires sont présentées dans l'état des résultats et de l'excédent accumulé, et dans l'état de l'évolution des actifs financiers nets. Les données budgétaires présentées pour 2024-2025 sont tirées des projections et des estimations de la première année du plan d'entreprise 2024-2025 à 2028-2029 approuvé.

d) Incertitude des mesures :

Dans le cadre de la préparation des états financiers conformément aux NCSP, la direction est tenue de formuler des jugements, des estimations et des hypothèses subjectives qui influent sur les valeurs comptables de certains actifs et passifs, ainsi que sur les montants déclarés de revenus et de charges enregistrés durant la période. Des changements importants dans les hypothèses

sous-jacentes pourraient entraîner des changements importants dans les jugements et les estimations correspondants. Par conséquent, la direction revoit régulièrement ces hypothèses. Les révisions des jugements et des estimations comptables sont comptabilisées de manière prospective, c'est-à-dire dans la période au cours de laquelle les jugements et estimations sont révisés et dans toute période future affectée.

La direction utilise des hypothèses pour déterminer la provision pour dépréciation de prêts de la BIC, comme sa cote de crédit interne, et d'autres facteurs principaux décrits à la note 8 des états financiers annuels audités de la société pour l'exercice clos le 31 mars 2024. Elle estime également le calendrier des décaissements et remboursements prévus qui ont un impact sur le taux d'intérêt effectif des prêts. Lorsque les résultats réels diffèrent des estimations et des hypothèses, l'impact sera comptabilisé dans les périodes futures lorsque l'écart sera connu.

3. Principales méthodes comptables

Les méthodes comptables utilisées dans les présents états financiers intermédiaires sont les mêmes que celles qui sont expliquées à la note 2 des états financiers annuels audités de la société pour l'exercice clos le 31 mars 2024.

4. Trésorerie et trésorerie affectée

Au	30 juin 2024	31 mars 2024
Trésorerie	353 440 \$	298 035 \$
Trésorerie affectée	12 662	12 125
Trésorerie et trésorerie affectée	366 102 \$	310 160 \$

5. Prêts à recevoir

Le portefeuille de prêts peut être assujéti à un certain nombre de modalités, dont des clauses restrictives, et être subordonné à une dette de premier rang ou être de rang égal à d'autres prêteurs.

Le tableau suivant présente les montants liés aux prêts à recevoir et à leur provision pour dépréciation de prêts (« PDP ») connexe par secteur :

Au	30 juin 2024			31 mars 2024		
	Valeur comptable	PDP	Prêts à recevoir (net)	Valeur comptable	PDP	Prêts à recevoir (net)
Transport en commun	1 556 810 \$	(12 320) \$	1 544 490 \$	1 539 647 \$	(11 590) \$	1 528 057 \$
Énergie propre	1 323 825	(3 042)	1 320 783	993 985	(2 328)	991 657
Infrastructures vertes ¹	406 984	(18 072)	388 912	246 473	(691)	245 782
Internet haut débit	157 167	(656)	156 511	133 911	(494)	133 417
Commerce et transport	283 627	(637)	282 990	144 245	(509)	143 736
Total	3 728 413 \$	(34 727) \$	3 693 686 \$	3 058 261 \$	(15 612) \$	3 042 649 \$

¹ Comprend les montants attribuables au financement d'accélération de projets capitalisé. Se reporter à la note 11, Engagements, pour plus de détails.

Le taux d'intérêt effectif moyen pondéré du portefeuille pour les projets financés à ce jour par la BIC est d'environ 2,0 % (2,0 % au 31 mars 2024) pour une durée pondérée moyenne de 17 ans (17 ans au 31 mars 2024).

De ces prêts, 14,8 millions de dollars sont liés aux municipalités (15,0 millions de dollars au 31 mars 2024) et 15,4 millions de dollars sont liés aux gouvernements autochtones (6,9 millions de dollars au 31 mars 2024).

Le tableau suivant présente les variations de la valeur comptable des prêts à recevoir par la BIC :

Au	30 juin 2024	31 mars 2024
Solde d'ouverture	3 042 649 \$	1 755 711 \$
Décaissements	671 028	1 263 987
Intérêt capitalisé payé en nature	8 717	25 235
Coûts des transactions (déduction faite de l'amortissement)	262	6 941
Provision pour prêts concessionnels	(9 465)	–
Augmentation de la provision pour prêts concessionnels	67	13
Remboursement du capital	(457)	(3 824)
Provision pour dépréciation de prêts	(19 115)	(5 414)
Prêts à recevoir	3 693 686 \$	3 042 649 \$

La provision pour dépréciation de prêts se compose de la provision générale pour dépréciation de prêts de 34,7 millions de dollars au 30 juin 2024 (15,6 millions de dollars au 31 mars 2024) et de la provision spécifique pour dépréciation de prêts de néant au 30 juin 2024 (néant au 31 mars 2024). L'utilisation et l'évaluation des sûretés sont conformes à celles présentées à la note 4 des états financiers annuels audités de la société pour l'exercice clos le 31 mars 2024.

Le tableau suivant illustre le moment prévu du remboursement du solde des prêts à recevoir en cours, sans tenir compte des intérêts, des coûts de transaction ou des provisions pour prêts concessionnels :

	30 juin 2024
Avant le 31 mars 2025	29 494 \$
1 ^{er} avril 2025 au 31 mars 2026	305 791
1 ^{er} avril 2026 au 31 mars 2027	88 929
1 ^{er} avril 2027 au 31 mars 2028	104 237
Après le 31 mars 2028	3 189 745
Remboursements de capital des prêts à recevoir en cours	3 718 196 \$

6. Financement public à recevoir

Conformément au processus de financement initial établi avec le gouvernement du Canada, la BIC reçoit des fonds au moyen de crédits publics pour les charges d'exploitation, les immobilisations – y compris les immobilisations corporelles assujetties à l'amortissement – et pour financer des investissements après l'amortissement.

Voici les précisions sur le financement public à recevoir :

Au	30 juin 2024	31 mars 2024
Solde d'ouverture	9 579 180 \$	7 546 298 \$
Nouvelles ententes contractuelles d'investissement	142 000	3 721 954
Crédits publics reçus – investissements	(725 155)	(1 452 907)
Réductions après la clôture financière ¹	–	(236 165)
Financement public à recevoir	8 996 025 \$	9 579 180 \$

¹ Se reporter à la note 11, Engagements, pour plus de détails.

7. Charges générales et administratives

Pour la période de trois mois close le 30 juin	2024	2023
Honoraires professionnels	2 113 \$	2 802 \$
Frais d'administration	1 473	1 260
Amortissement des immobilisations	163	125
Charges générales et administratives	3 749 \$	4 187 \$

8. Crédits publics

Pour la période de trois mois close le 30 juin	2024	2023
Crédits publics – investissements	130 479 \$	– \$
Crédits publics – exploitation	25 000	25 000
Crédits publics	155 479 \$	25 000 \$

9. Transactions inter-entités et transactions avec des parties liées :

La société est détenue en propriété exclusive par le gouvernement du Canada et est liée, selon le principe de propriété commune, à tous les ministères, organismes et sociétés d'État du gouvernement du Canada. Les principaux membres de la direction sont définis comme les membres de la direction ayant l'autorité et la responsabilité de planifier, de diriger et de contrôler les activités de la BIC, des membres de la famille proche, y compris les membres du conseil d'administration.

a) Transactions avec les ministères, organismes et sociétés d'État du gouvernement du Canada

Les transactions de la BIC avec des entités liées à une autorité publique qui sont individuellement importantes correspondent au financement public qui est approuvé sous forme d'autorisation législative, de même que le plan d'entreprise annuel de la BIC, et obtenu au moyen de demandes de décaissement faites au ministère des Finances.

b) Transactions avec les principaux membres de la direction

Dans le cadre normal de ses activités, la BIC peut effectuer des transactions avec des entités dans lesquelles les principaux membres de la direction de la BIC détiennent une participation ou sont membres du conseil d'administration ou de la direction d'une entité qui reçoit un financement de la BIC dans le cadre d'un projet d'infrastructures. Ces transactions ont lieu selon des modalités semblables à celles qui ont été adoptées si les entités n'avaient pas de lien de dépendance et sont comptabilisées à la valeur d'échange. Les principaux membres de la direction visés sont tenus de se retirer de toutes les discussions et décisions relatives à ces transactions.

Au cours du trimestre clos le 30 juin 2024, la BIC a émis des décaissements à une entité dont un membre du conseil d'administration de la BIC est également un membre du conseil. La clôture financière de la transaction a eu lieu avant l'existence d'une relation avec la partie liée. Le tableau ci-dessous résume l'incidence de la transaction sur les états financiers de la BIC.

Au	30 juin 2024	31 mars 2024
Clôtures financières	600 000 \$	600 000 \$
Prêts à recevoir	(77 479)	(61 371)
Total des engagements lié aux clôtures financières	522 521 \$	538 629 \$

10. Instruments financiers et gestion des risques

Les instruments financiers et la gestion des risques dans les présents états financiers intermédiaires sont traités conformément à ce qui est énoncé à la note 8 des états financiers annuels audités de la société pour l'exercice clos le 31 mars 2024.

11. Engagements

a) Engagements relatifs à des contrats de location :

La BIC entretient actuellement trois contrats de location pour des bureaux situés à Toronto, à Montréal et à Calgary. Les bureaux à Toronto sont le lieu de travail principal de la BIC, et des membres du personnel supplémentaires sont situés à Montréal et à Calgary afin d'établir des relations et de soutenir les activités partout au pays.

Le 31 août 2017, la BIC a conclu des contrats de location à long terme visant des locaux pour bureaux et des espaces d'entreposage à Toronto. Chacun des deux contrats de location est assorti d'une durée de dix ans commençant le 1^{er} juin 2018. La BIC a la possibilité de renouveler le contrat de location visant des locaux pour bureaux pour deux autres périodes consécutives de cinq années chacune. Depuis, la BIC a conclu deux autres contrats d'expansion et de modification des contrats de location visant des locaux additionnels à la superficie locative initiale. Les modalités des expansions sont semblables à celles du contrat initial. Une partie des locaux destinés à l'expansion ont par la suite été sous-loués pour une durée de 18 mois.

La BIC ne bénéficie pas de tous les avantages et ne court pas tous les risques liés à la propriété; par conséquent, les locaux pour bureaux et espaces d'entreposage correspondent à la classification d'un contrat de location simple. La BIC comptabilise ces charges de location directement sur la durée du contrat de location.

b) Clôtures financières :

Une clôture financière a lieu quand la BIC et ses partenaires d'investissement ont effectué toute la revue diligente et ont conclu des ententes exécutoires avec les contreparties. À la date de la clôture financière, la BIC s'engage à prêter un montant précis pour financer le projet d'infrastructures respectif. L'engagement de la BIC est réduit par les éléments suivants :

- » Réductions nettes, après la clôture financière, de l'engagement de la BIC : Les modalités des facilités de crédit de la BIC sont structurées conformément à ses objectifs de fournir le soutien financier minimal nécessaire pour permettre la réalisation du projet d'infrastructures. Par conséquent, le capital engagé peut augmenter ou diminuer après la clôture financière, sous réserve des modalités de chaque convention de crédit respective.
- » Montants avancés (comptabilité de caisse) au projet d'infrastructures concerné : Le calendrier prévu et le montant des demandes de décaissements futures sont variables, car ils sont généralement fondés sur le remboursement des coûts admissibles engagés pour le projet. Les sommes avancées ne tiennent pas compte du fait que les intérêts sont capitalisés comme paiement en nature ou provisions pour dépréciation de prêts.

Au	30 juin 2024	31 mars 2024
Transport en commun	3 332 840 \$	3 332 840 \$
Énergie propre	4 301 504	4 301 504
Infrastructures vertes	2 794 781	2 694 781
Internet haut débit	2 117 550	2 075 550
Commerce et transport	838 949	838 949
Total des clôtures financières	13 385 624	13 243 624
Montants avancés (comptabilité de caisse)	(3 601 135)	(2 930 107)
Réductions nettes après la clôture financière	(438 275)	(438 275)
Total des engagements lié aux clôtures financières	9 346 214 \$	9 875 242 \$

En plus du tableau ci-dessus, la BIC a un engagement en cours de 4,0 millions de dollars (4,0 millions de dollars au 31 mars 2024) pour des investissements liés à l'accélération de projets qui répondent aux critères de capitalisation.



Contactez-nous

contact@cib-bic.ca

1-833-551-5245

Banque de l'infrastructure du Canada

150, rue King Ouest, Bureau 2309,

C. P. 15 Toronto (Ontario) M5H 1J9

Suivez-nous

